

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Nombre de votants : 27

L'an deux mille dix-huit, le **jeudi 12 avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de Chevreuse, sous la présidence de Madame Anne HÉRY- LE PALLEC, Maire.

Étaient présents : Anne HÉRY- LE PALLEC - Bernard TEXIER - Catherine DALL'ALBA - Caroline VON EUW - Bruno GARLEJ - Pierre GODON - Philippe BAY - Laure ARNOULD - Jean-Philippe MONNATTE - Jérémy GIELDON - Sylvain LEMAITRE - Laurence BROT - Christel LEROUX - Patrick TRINQUIER - Marie-José BESSOU - Sébastien CATTANEO - Sarah FAUCONNIER - Didier LEBRUN - Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Béatrice COUDOUEL (procuration à Marie-José BESSOU) - Caroline FRICKER-CAUSSE (procuration à Laure ARNOULD) - Violette CONTE (procuration à Patrick TRINQUIER) - Éric DAGUENET (procuration à Bernard TEXIER) - Olivier CAGNOL (procuration à Bruno GARLEJ) - Jacqui GASNE (procuration à Sylvain LEMAITRE) - Sophie CHAMOUARD (procuration à Anne HÉRY - LE PALLEC) - Stéphane CHUBERRE - Laurence CLAUDE-LEROUX - Frédéric BORGES (Procuration à Sébastien CATTANEO).

Monsieur Sylvain LEMAITRE a été nommé Secrétaire de séance.

2018-09 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DIRECTES AUX ASSOCIATIONS LOCALES

Considérant les demandes de subvention présentées par les Présidents des associations pour l'année 2018 ;

Vu l'examen de ces demandes et l'avis de la commission des sports en date du 5 avril 2018 ;

Sur proposition de Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'attribuer aux associations ci-après désignées les subventions ainsi qu'il suit :

(Voir ci-dessous)

- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2018 article 6574.

DESIGNATION	BP 2017	2017 subv. exceptionnelles	BP 2018	2018 subv. exceptionnelles	ne prend pas part au vote	Ne prend pas part au vote :
FOOTBALL CLUB de la Vallée	13 600		13 500			Pierre GODON
RUGBY	24 300		23 500			
G.R.S.	2 150		2 000			
TENNIS	5 300	1 500	5 000			Frédéric BORGES
VELO CLUB	400			400		Bernard TEXIER
JUDO	2 000		2 300			
LES ARCS DE CHEVREUSE	950		1 000			Sylvain LEMAITRE
AQUANAT (dont meeting)	3 770	900	3 770	900		
ROUTE DES 4 CHATEAUX (dont TRAIL DES LAVOIRS)		1 000		3 150		
ASSOCIATION SPORTIVE DES SAPEURS POMPIERS DES YVELINES (Foot)				100		



6574 : Détail des subventions spécifiques et/ou événementielles

Accusé de réception en préfecture
078-217801604-20180412-2018-00-
Date de télétransmission : 16/04/2018
Date de réception en préfecture : 16/04/2018
ne prend pas part au vote

DESIGNATION	BP 2017	BP 2018	
F522 - CARTES JEUNES	30 000	30 000	
F024 - COMITE DES FETES	12 000	20 700	Violette CONTE
F20 - AUTOUR DES ECOLES DE CHEVREUSE	4 000	4 500	Laure ARNOULD
F95 - SYNDICAT D'INITIATIVE	11 000	11 000	Anne HÉRY – LE PALLEC, Catherine DALL'ALBA, Bruno GARLEJ, Eric DAGUENET
F422 - ALC	66 500	66 500	
F024 - HARMONIE LEVIS SAINT NOM - subvention exceptionnelle		180	
F824 - MISE EN VALEUR PROM. PETITS PONTS ET PATRIMOINE-SUBV. PARTICULIERS	10 000	10 000	

6574 F025 : Détail des subventions aux associations autres

DESIGNATION	BP 2017	BP 2018	ne prend pas part au vote
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	110	110	
F N A C A	110	110	
ASSOCIATION JEUNES POMPIERS	185	200	
PEEP COUBERTIN	100	100	
ARC	1 000	1 000	

Ne prend pas part au vote :

Catherine DALL'ALBA

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Anne HÉRY- LE PALLEC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Nombre de votants : 27

L'an deux mille dix-huit, le **jeudi 12 avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de Chevreuse, sous la présidence de Madame Anne HÉRY- LE PALLEC, Maire.

Étaient présents : Anne HÉRY- LE PALLEC - Bernard TEXIER - Catherine DALL'ALBA - Caroline VON EUW - Bruno GARLEJ - Pierre GODON - Philippe BAY - Laure ARNOULD - Jean-Philippe MONNATTE - Jérémy GIELDON - Sylvain LEMAITRE - Laurence BROT - Christel LEROUX - Patrick TRINQUIER - Marie-José BESSOU - Sébastien CATTANEO - Sarah FAUCONNIER - Didier LEBRUN - Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Béatrice COUDOUEL (procuration à Marie-José BESSOU) - Caroline FRICKER-CAUSSE (procuration à Laure ARNOULD) - Violette CONTE (procuration à Patrick TRINQUIER) - Éric DAGUENET (procuration à Bernard TEXIER) - Olivier CAGNOL (procuration à Bruno GARLEJ) - Jacqui GASNE (procuration à Sylvain LEMAITRE) - Sophie CHAMOUARD (procuration à Anne HÉRY - LE PALLEC) - Stéphane CHUBERRE - Laurence CLAUDE-LEROUX - Frédéric BORGES (Procuration à Sébastien CATTANEO).

Monsieur Sylvain LEMAITRE a été nommé Secrétaire de séance.

2018-10: RECONDUCTION DU DISPOSITIF « CARTES JEUNES » AU PROFIT DES HABITANTS ET DES CLUBS LOCAUX

Madame le Maire rappelle que depuis l'année 1996, le Conseil Municipal a mis en place une "carte jeune".

Cette carte permet aux jeunes licenciés domiciliés à Chevreuse de bénéficier soit auprès des clubs sportifs, soit auprès des associations culturelles auxquels ils adhèrent, d'une réduction sur leur cotisation annuelle.

Ce dispositif reconduit depuis 1996, a fait l'objet, certaines années, de quelques aménagements concernant notamment :

- le montant individuel de la carte jeune (dernier montant : 35 € au lieu de 30 € en 2009),
- l'âge des bénéficiaires (20 ans révolus depuis 2011 au lieu de 18 ans),
- la suppression du cumul des 2 activités depuis 2015 (sportive et culturelle).

Après en avoir délibéré à l'unanimité avec 2 abstentions (Sébastien CATTANEO, Frédéric BORGES),

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de reconduire le dispositif de "la carte jeune" pour l'année 2018 pour les jeunes domiciliés à Chevreuse, nés après le 1^{er} janvier 1998 et adhérant auprès d'une association sportive ou culturelle dont le siège social est fixé à Chevreuse,
- **FIXE** à nouveau à 35 euros le montant de cette carte jeune lors d'une inscription à une activité sportive ou culturelle,



- **PRECISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2018 article 5574 F 522 "subvention aux organismes de droit privé" dans la limite de 30 000 €
- **PRECISE** qu'il sera à nouveau nécessaire de délibérer en fin d'année pour attribuer précisément les subventions aux associations sportives et culturelles en fonction du nombre d'inscriptions de Chevrotins selon le calcul suivant : Nombre de coupons x 35 €.

Accusé de réception en préfecture
07621780100420180412-2018-10
Date de transmission : 16/04/2018
Date de réception préfecture : 16/04/2018

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Anne HÉRY- LE PALLEC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Nombre de votants : 27

L'an deux mille dix-huit, le **jeudi 12 avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de Chevreuse, sous la présidence de Madame Anne HÉRY- LE PALLEC, Maire.

Étaient présents : Anne HÉRY- LE PALLEC - Bernard TEXIER - Catherine DALL'ALBA - Caroline VON EUW - Bruno GARLEJ - Pierre GODON - Philippe BAY - Laure ARNOULD - Jean-Philippe MONNATTE - Jérémy GIELDON - Sylvain LEMAITRE - Laurence BROT - Christel LEROUX - Patrick TRINQUIER - Marie-José BESSOU - Sébastien CATTANEO - Sarah FAUCONNIER - Didier LEBRUN - Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Béatrice COUDOUEL (procuration à Marie-José BESSOU) - Caroline FRICKER-CAUSSE (procuration à Laure ARNOULD) - Violette CONTE (procuration à Patrick TRINQUIER) - Éric DAGUENET (procuration à Bernard TEXIER) - Olivier CAGNOL (procuration à Bruno GARLEJ) - Jacqui GASNE (procuration à Sylvain LEMAITRE) - Sophie CHAMOUARD (procuration à Anne HÉRY - LE PALLEC) - Stéphane CHUBERRE - Laurence CLAUDE-LEROUX - Frédéric BORGES (Procuration à Sébastien CATTANEO).

Monsieur Sylvain LEMAITRE a été nommé Secrétaire de séance.

2018-11: FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES SIEGEANT AU SEIN DU COMITE TECHNIQUE LOCAL ET DECISION RELATIVE AU RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32,33 et 33-1,

Vu le décret 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération du 23 septembre 2014 fixant à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel et à 4 le nombre de représentants suppléants

Considérant que la consultation des organisations syndicales est sans objet dans la mesure où les représentants du personnel siégeant au Comité Technique ont été tirés au sort faute de candidatures,

Considérant que l'effectif (tous statuts confondus) apprécié au 1^{er} janvier 2018 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 94 agents permanents (à temps complet et non complet).

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel et à 4 le nombre de représentants suppléants,
- **DECIDE** le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants,



- **DECIDE** de recueillir l'avis des représentants du collège employeur à l'occasion des points inscrits à l'ordre du jour du comité technique.

Accusé de réception en préfecture
078-217801604-20180412-2018-11-DE
Date de télétransmission : 16/04/2018
Date de réception préfecture : 16/04/2018

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Anne HÉRY- LE PALLEC



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire
Hôtel de Ville – 5, rue de la Division Leclerc – 78460 Chevreuse – ☎ 01.30.52.15.30
mairie@chevreuse.fr - www.chevreuse.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Nombre de votants : 27

L'an deux mille dix-huit, le **jeudi 12 avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de Chevreuse, sous la présidence de Madame Anne HÉRY- LE PALLEC, Maire.

Étaient présents : Anne HÉRY- LE PALLEC - Bernard TEXIER - Catherine DALL'ALBA - Caroline VON EUW - Bruno GARLEJ - Pierre GODON - Philippe BAY - Laure ARNOULD - Jean-Philippe MONNATTE - Jérémy GIELDON - Sylvain LEMAITRE - Laurence BROT - Christel LEROUX - Patrick TRINQUIER - Marie-José BESSOU - Sébastien CATTANEO - Sarah FAUCONNIER - Didier LEBRUN - Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Béatrice COUDOUEL (procuration à Marie-José BESSOU) - Caroline FRICKER-CAUSSE (procuration à Laure ARNOULD) - Violette CONTE (procuration à Patrick TRINQUIER) - Éric DAGUENET (procuration à Bernard TEXIER) - Olivier CAGNOL (procuration à Bruno GARLEJ) - Jacqui GASNE (procuration à Sylvain LEMAITRE) - Sophie CHAMOUARD (procuration à Anne HÉRY - LE PALLEC) - Stéphane CHUBERRE - Laurence CLAUDE-LEROUX - Frédéric BORGES (Procuration à Sébastien CATTANEO).

Monsieur Sylvain LEMAITRE a été nommé Secrétaire de séance.

2018-12: DÉNOMINATION DE LA VOIE SITUEE ENTRE LE CHEMIN DU CLAIREAU ET LE CHEMIN DE LA BUTTE DES VIGNES

Ainsi que le Ministère de l'Intérieur l'a rappelé à l'occasion d'une question posée par un parlementaire (réponse publiée dans le JO Sénat du 17/03/2016 - page 1086)

« Ni le code de la voirie routière, ni le code général des collectivités territoriales n'imposent aux communes l'obligation de procéder à la dénomination des rues, à l'exception de la ville de Paris qui, en la matière, est soumise aux dispositions de l'article R. 2512-6 du code général des collectivités territoriales. Aussi, la dénomination des voies de la commune relève de la compétence du conseil municipal qui, dans le cadre de ses attributions prévues par l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales, règle par ses délibérations les affaires de la commune.

En outre, conformément au 1^o de l'article L. 2212-2 du CGCT le maire veille, au titre de son pouvoir de police générale, à « la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques ».

L'indication du nom des voies constitue l'une des modalités permettant d'assurer cet objectif.

Il appartient donc au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L 2213-28 du CGCT aux termes duquel « Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Il convient, pour faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux ainsi que la localisation sur les systèmes de positionnement satellite (GPS), d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.



Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination de cette voie

Accusé de réception en préfecture
078 217801604 20180412-2018-12-DE
Date de télétransmission : 16/04/2018
Date de réception préfecture : 16/04/2018

Après en avoir délibéré à la majorité avec 1 contre (Didier LEBRUN), 3 abstentions (Bruno GARLEJ, Sarah FAUCONNIER, Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC),

Le Conseil Municipal,

- DÉCIDE de procéder à la dénomination de la voie communale encadrée en rouge sur le plan reproduit ci-dessous,



- ADOPTE la dénomination suivante : chemin de la mare aux loups.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Anne HÉRY- LE PALLEC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Nombre de votants : 27

L'an deux mille dix-huit, le **jeudi 12 avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de Chevreuse, sous la présidence de Madame Anne HÉRY- LE PALLEC, Maire.

Étaient présents : Anne HÉRY- LE PALLEC - Bernard TEXIER - Catherine DALL'ALBA - Caroline VON EUW - Bruno GARLEJ - Pierre GODON - Philippe BAY - Laure ARNOULD - Jean-Philippe MONNATTE - Jérémy GIELDON - Sylvain LEMAITRE - Laurence BROT - Christel LEROUX - Patrick TRINQUIER - Marie-José BESSOU - Sébastien CATTANEO - Sarah FAUCONNIER - Didier LEBRUN - Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Béatrice COUDOUEL (procuration à Marie-José BESSOU) - Caroline FRICKER-CAUSSE (procuration à Laure ARNOULD) - Violette CONTE (procuration à Patrick TRINQUIER) - Éric DAGUENET (procuration à Bernard TEXIER) - Olivier CAGNOL (procuration à Bruno GARLEJ) - Jacqui GASNE (procuration à Sylvain LEMAITRE) - Sophie CHAMOUARD (procuration à Anne HÉRY - LE PALLEC) - Stéphane CHUBERRE - Laurence CLAUDE-LEROUX - Frédéric BORGES (Procuration à Sébastien CATTANEO).

Monsieur Sylvain LEMAITRE a été nommé Secrétaire de séance.

2018-13: REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 BUDGET PRINCIPAL

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'instruction comptable M14 et l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales prévoient que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

La reprise anticipée est justifiée par une fiche de calcul prévisionnel accompagnée de l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2017 et du compte de gestion.

Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Il est aujourd'hui proposé au conseil municipal de reprendre par anticipation les résultats 2017, c'est-à-dire de constater le résultat de clôture cumulé estimé 2017 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2018.

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit la possibilité de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice précédent ; que, par conséquent, le résultat cumulé de la section de fonctionnement et le résultat cumulé de la section d'investissement reportés ainsi que les restes à réaliser de la section d'investissement seront repris par anticipation dans le budget primitif 2018 ;

Considérant que les résultats estimés 2017 à intégrer au budget primitif 2018 de la commune sont retracés dans les tableaux ci-après :



	Section investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes 2017	1 547 161.91	7 805 058.85	9 352 220.76
Dépenses 2017	3 076 522.52	6 179 482.58	9 256 005.10
Résultat de l'exercice 2017	- 1 529 360.61	1 623 576.27	94 215.66
Résultat reporté 2016	189 246.98	3 730 067.42	3 919 314.40
Résultat de clôture 2017	- 1 340 113.63	5 353 643.69	4 013 530.06
Reste à réaliser Recettes	1 429 807.42		1 429 807.42
Reste à réaliser Dépenses	3 033 517.77		3 033 517.77
Résultat cumulé	- 2 943 823.98	5 353 643.69	2 409 819.71

Après en avoir délibéré à l'unanimité avec 2 abstentions (Sébastien CATTANEO, Frédéric BORGES),

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE la reprise anticipée des résultats pour l'exercice 2017 ;
- DÉCIDE d'affecter le résultat comme suit :

Prévision d'affectation du résultat au BP 2018	Section investissement	Section fonctionnement
Déficit d'investissement (= D 001)	1 340 113.63	
Besoin de financement (= R 1068)	2 943 823.98	
Excédent de fonctionnement (= R 002)		2 409 819.71

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Anne HÉRY- LE PALLEC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Nombre de votants : 27

L'an deux mille dix-huit, le **jeudi 12 avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de Chevreuse, sous la présidence de Madame Anne HÉRY- LE PALLEC, Maire.

Étaient présents : Anne HÉRY- LE PALLEC - Bernard TEXIER - Catherine DALL'ALBA - Caroline VON EUW - Bruno GARLEJ - Pierre GODON - Philippe BAY - Laure ARNOULD - Jean-Philippe MONNATTE - Jérémy GIELDON - Sylvain LEMAITRE - Laurence BROT - Christel LEROUX - Patrick TRINQUIER - Marie-José BESSOU - Sébastien CATTANEO - Sarah FAUCONNIER - Didier LEBRUN - Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Béatrice COUDOUEL (procuration à Marie-José BESSOU) - Caroline FRICKER-CAUSSE (procuration à Laure ARNOULD) - Violette CONTE (procuration à Patrick TRINQUIER) - Éric DAGUENET (procuration à Bernard TEXIER) - Olivier CAGNOL (procuration à Bruno GARLEJ) - Jacqui GASNE (procuration à Sylvain LEMAITRE) - Sophie CHAMOUARD (procuration à Anne HÉRY - LE PALLEC) - Stéphane CHUBERRE - Laurence CLAUDE-LEROUX - Frédéric BORGES (Procuration à Sébastien CATTANEO).

Monsieur Sylvain LEMAITRE a été nommé Secrétaire de séance.

2018-14: REPRISE PAR ANTICIPATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire expose à l'assemblée que l'instruction comptable M49 et l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales prévoient que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant l'adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant l'adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats.

La reprise anticipée est justifiée par une fiche de calcul prévisionnel accompagnée de l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2017 et du compte de gestion.

Les résultats de la section d'exploitation, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation.

Il est aujourd'hui proposé au conseil municipal de reprendre par anticipation les résultats 2016, c'est-à-dire de constater le résultat de clôture cumulé estimé 2017 et de statuer sur la prévision d'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2018.

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M49 prévoit la possibilité de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice précédent ; que, par conséquent, le résultat cumulé de la section d'exploitation et le résultat cumulé de la section d'investissement reportés ainsi que les restes à réaliser de la section d'investissement seront repris par anticipation dans le budget primitif 2018 ;

Considérant que les résultats estimés 2017 à intégrer au budget primitif 2018 de l'assainissement sont retracés dans les tableaux ci-après :



	Section d'investissement	Section d'exploitation	Total des sections
Recettes 2017	149 184.31	195 003.71	344 188.02
Dépenses 2017	350 680.28	600 637.08	951 317.36
Résultat de l'exercice 2017	-201 495.97	-405 633.37	-607 129.34
Résultat reporté 2016	106 218.08	851 800.84	958 018.92
Résultat de clôture 2017	- 95 277.89	446 167.47	350 889.58
Reste à réaliser Recettes 2017			
Reste à réaliser Dépenses 2017	43 033.44		43 033.44
Résultat cumulé	- 138 311.33	446 167.47	307 856.14

Accusé de réception en préfecture
078-217801604-20180412-2018-14-DE
Date de télétransmission : 16/04/2018
Date de réception préfecture : 16/04/2018

Après en avoir délibéré à l'unanimité avec 2 abstentions (Sébastien CATTANEO, Frédéric BORGES),

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE la reprise anticipée des résultats pour l'exercice 2017 ;
- DÉCIDE d'affecter le résultat comme suit :

Prévision d'affectation du résultat BP 2017	Section d'investissement	Section d'exploitation
Déficit d'investissement (= D 001)	95 277.89	
Besoin de financement (= R 1068)	138 311.33	
Excédent d'exploitation (= R 002)		307 856.14

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Anne HÉRY- LE PALLEC



Les maquettes budgétaires M14 sont uniquement transmises sous format numérique. Les membres souhaitant obtenir une version papier peuvent prendre contact avec le Secrétariat général.

2018-15: ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET PRINCIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 15 mars 2018 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires ;

Vu l'avis de la Commission Finances du 5 avril 2018 ;

Après en avoir délibéré par,

Le Conseil Municipal,

- **ADOpte** les sections ci-dessous, détaillées par chapitre, incluant les restes à réaliser dont il a été pris acte lors du vote de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Proposition	Chap	Libellé	Proposition
011	Charges à caractère général	2 067 800.00	013	Atténuations des charges	10 000.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 468 000.00	70	Produits de gestion courante	733 000.00
014	Atténuations de produits	340 000.00	73	Impôts et taxes	4 981 250.00
65	Autres charges de gestion courante	956 700.00	74	Dotations, subventions et participations	1 054 400.00
66	Charges financières	68 400.00	75	Autres produits de gestion courante	30 700.00
67	Charges exceptionnelles	13 500.00	76	Produits financiers	300.00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	166 000.00	77	Produits exceptionnels	2 500.00
022	Dépenses Imprévues	351 569.71			
023	Virement à la section d'Investissement	1 600 000.00			
042	Opérations d'ordre entre sections	190 000.00	R002	Excédent reporté	2 409 819.71
	DEPENSES DE L'EXERCICE	9 221 969.71		RECETTES DE L'EXERCICE	9 221 969.71
Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap	Libellé	Proposition	Chap	Libellé	Proposition
16	Emprunts et dettes assimilées RAR	770 807.42	10	Dotations, fonds divers et réserves	151 820.55
	Emprunts et dettes assimilées	365 000.00	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 943 823.98
20	Immobilisations incorporelles RAR	21 675.60	13	Subventions d'investissement RAR	659 000.00
	Immobilisation incorporelles	153 680.00		Subventions d'investissement	509 957.76
21	Immobilisations corporelles RAR	41 808.81	16	Emprunts et dettes assimilées RAR	770 807.42
	Immobilisations corporelles	769 016.18	27	Dépôts et cautionnements	1 500.00
23	Immobilisations en cours RAR	2 199 225.94	021	Virement de la section de fonctionnemen	1 600 000.00
	Immobilisations en cours	1 076 000.00	040	Opérations d'ordres entre sections	190 000.00
27	Autres immobilisations financières	1 500.00			
020	Dépenses Imprévues	88 082.13			
D001	Déficit reporté	1 340 113.63			
	DEPENSES DE L'EXERCICE	6 826 909.71		RECETTES DE L'EXERCICE	6 826 909.71

Les maquettes budgétaires M14 sont uniquement transmises sous format numérique. Les membres souhaitant obtenir une version papier peuvent prendre contact avec le Secrétariat général.

- **ADOpte** dans son ensemble le budget primitif 2018 - budget principal de la commune de Chevreuse, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 9 221 969,71€
- Section d'investissement 6 826 909,71€
- TOTAL 16 048 879,42€

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHEVREUSE

Numéro SIRET : **21780160400018**

POSTE COMPTABLE : **le comptable assignataire de la commune de Chevreuse**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2018



Code INSEE 78160	COMMUNE DE CHEVREUSE BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 847
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	93
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 722 713,00	8 020 462,00	1 131,77	1 008,84

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 271,07	0,00
2	Produit des impositions directes/population	780,14	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 165,07	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	728,82	0,00
5	Encours de dette/population	386,04	0,00
6	DGF/population	116,30	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	46,66%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	125,77%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	62,56%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	33,13%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 221 969,71	6 812 150,00
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 409 819,71
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	9 221 969,71	9 221 969,71

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 453 278,31	5 397 102,29
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	3 033 517,77	1 429 807,42
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 340 113,63	(si solde positif)
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	6 826 909,71	6 826 909,71
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (4)	16 048 879,42	16 048 879,42

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	2 034 170,00	0,00	2 067 800,00		2 067 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 400 000,00	0,00	3 468 000,00		3 468 000,00
014	Atténuations de produits	300 000,00	0,00	340 000,00		340 000,00
65	Autres charges de gestion courante	885 150,00	0,00	956 700,00		956 700,00
Total des dépenses de gestion courante		6 619 320,00	0,00	6 832 500,00		6 832 500,00
66	Charges financières	100 000,00	0,00	68 400,00		68 400,00
67	Charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	13 500,00		13 500,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	166 000,00		166 000,00		166 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	416 947,00		351 569,71		351 569,71
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 322 267,00	0,00	7 431 969,71		7 431 969,71
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 000 000,00		1 600 000,00		1 600 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	200 100,00		190 000,00		190 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 200 100,00		1 790 000,00		1 790 000,00
TOTAL		10 522 367,00	0,00	9 221 969,71		9 221 969,71

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 221 969,71

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	10 000,00		10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	741 000,00	0,00	733 000,00		733 000,00
73	Impôts et taxes	4 872 800,00	0,00	4 981 250,00		4 981 250,00
74	Dotations, subventions et participations	1 110 700,00	0,00	1 054 400,00		1 054 400,00
75	Autres produits de gestion courante	54 500,00	0,00	30 700,00		30 700,00
Total des recettes de gestion courante		6 789 000,00	0,00	6 809 350,00		6 809 350,00
76	Produits financiers	300,00	0,00	300,00		300,00
77	Produits exceptionnels	2 999,58	0,00	2 500,00		2 500,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 792 299,58	0,00	6 812 150,00		6 812 150,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		6 792 299,58	0,00	6 812 150,00		6 812 150,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

2 409 819,71

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

9 221 969,71

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

1 790 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	180 400,00	21 675,60	153 680,00		175 355,60
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	992 516,25	41 808,81	769 016,18		810 824,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	4 029 123,69	2 199 225,94	1 076 000,00		3 275 225,94
Total des dépenses d'équipement		5 202 039,94	2 262 710,35	1 998 696,18		4 261 406,53
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	355 000,00	770 807,42	365 000,00		1 135 807,42
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	1 500,00		1 500,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	70 298,06		88 082,13		88 082,13
Total des dépenses financières		425 298,06	770 807,42	454 582,13		1 225 389,55
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 627 338,00	3 033 517,77	2 453 278,31		5 486 796,08
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		5 627 338,00	3 033 517,77	2 453 278,31		5 486 796,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 1 340 113,63

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 826 909,71

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	934 500,00	659 000,00	509 957,76		1 168 957,76
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	770 807,42	0,00		770 807,42
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		1 934 500,00	1 429 807,42	509 957,76		1 939 765,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	166 000,06	0,00	151 820,55		151 820,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	137 490,96	0,00	2 943 823,98		2 943 823,98
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	1 500,00		1 500,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières		303 491,02	0,00	3 097 144,53		3 097 144,53
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 237 991,02	1 429 807,42	3 607 102,29		5 036 909,71
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 000 000,00		1 600 000,00		1 600 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	200 100,00		190 000,00		190 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 200 100,00		1 790 000,00		1 790 000,00
TOTAL		5 438 091,02	1 429 807,42	5 397 102,29		6 826 909,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 6 826 909,71

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 790 000,00
--	---------------------

COMMUNE DE CHEVREUSE - 78 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
---	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 067 800,00		2 067 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 468 000,00		3 468 000,00
014	Atténuations de produits	340 000,00		340 000,00
65	Autres charges de gestion courante	956 700,00		956 700,00
66	Charges financières	68 400,00	0,00	68 400,00
67	Charges exceptionnelles	13 500,00	0,00	13 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	166 000,00	190 000,00	356 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	351 569,71		351 569,71
023	Virement à la section d'investissement		1 600 000,00	1 600 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	7 431 969,71	1 790 000,00	9 221 969,71

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 221 969,71
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	1 135 807,42	0,00	1 135 807,42
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	175 355,60	0,00	175 355,60
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	810 824,99	0,00	810 824,99
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 275 225,94	0,00	3 275 225,94
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	88 082,13		88 082,13
	Dépenses d'investissement - Total	5 486 796,08	0,00	5 486 796,08

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 340 113,63
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 826 909,71
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	733 000,00		733 000,00
73	Impôts et taxes	4 981 250,00		4 981 250,00
74	Dotations, subventions et participations	1 054 400,00		1 054 400,00
75	Autres produits de gestion courante	30 700,00	0,00	30 700,00
76	Produits financiers	300,00	0,00	300,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	2 500,00
	Recettes de fonctionnement - Total	6 812 150,00	0,00	6 812 150,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 409 819,71
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 221 969,71
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	151 820,55	0,00	151 820,55
13	Subventions d'investissement	1 168 957,76	0,00	1 168 957,76
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	770 807,42	0,00	770 807,42
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	0,00	1 500,00
28	Amortissements des immobilisations		190 000,00	190 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 600 000,00	1 600 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	2 093 085,73	1 790 000,00	3 883 085,73

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	2 943 823,98
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 826 909,71
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	2 034 170,00	2 067 800,00	
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	231 500,00	232 500,00	
60611	Eau et assainissement	47 000,00	49 000,00	
60612	Énergie - Électricité	157 000,00	141 500,00	
60618	Autres fournitures non stockables	164 500,00	167 500,00	
60622	Carburants	27 000,00	24 500,00	
60623	Alimentation	20 000,00	20 000,00	
60624	Produits de traitement	4 000,00	6 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	25 500,00	26 500,00	
60631	Fournitures d'entretien	14 500,00	15 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	92 000,00	88 500,00	
60633	Fournitures de voirie	31 000,00	32 000,00	
60636	Vêtements de travail	8 800,00	8 800,00	
6064	Fournitures administratives	15 000,00	12 500,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	16 000,00	16 000,00	
6067	Fournitures scolaires	32 000,00	32 000,00	
6068	Autres matières et fournitures	14 400,00	10 000,00	
611	Contrats de prestations de services	36 500,00	35 000,00	
6132	Locations immobilières		18 000,00	
6135	Locations mobilières	58 000,00	50 000,00	
61521	Terrains	151 500,00	123 000,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	105 700,00	120 500,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	
615231	Entretien et réparations voiries	109 060,00	104 000,00	
615232	Entretien et réparations réseaux	9 500,00	21 000,00	
61524	Bois et forêts	9 000,00	9 000,00	
61551	Matériel roulant	19 000,00	16 500,00	
61558	Autres biens mobiliers	26 000,00	22 000,00	
6156	Maintenance	146 000,00	149 000,00	
6161	Assurance multirisques	29 550,00	30 000,00	
617	Etudes et recherches	2 000,00	9 500,00	
6182	Documentation générale et technique	5 050,00	5 050,00	
6184	Versements à des organismes de formation	16 000,00	16 000,00	
6185	Frais de colloques et séminaires		200,00	
6188	Autres frais divers	1 500,00	1 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 900,00	500,00	
6226	Honoraires	15 000,00	20 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	21 000,00	75 000,00	
6228	Divers	16 500,00	14 000,00	
6231	Annonces et insertions	4 000,00	3 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	13 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	500,00	500,00	
6237	Publications	30 000,00	25 000,00	
6238	Divers	8 500,00	6 500,00	
6241	Transports de biens	500,00	500,00	
6251	Voyages et déplacements	150,00	100,00	
6256	Missions	800,00	800,00	
6257	Réceptions	24 000,00	22 000,00	
6261	Frais d'affranchissement	17 600,00	13 500,00	
6262	Frais de télécommunications	28 150,00	27 500,00	
627	Services bancaires et assimilés	660,00	3 000,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	25 300,00	25 600,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	70 000,00	70 000,00	
6288	Autres services extérieurs	102 000,00	105 000,00	
63512	Taxes foncières	11 500,00	11 700,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	50,00	50,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	16 000,00	16 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 400 000,00	3 468 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	41 500,00	54 000,00	
6331	Versement de transport	34 000,00	36 000,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 000,00	9 000,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	30 000,00	30 000,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	5 500,00	6 000,00	
64111	Rémunération principale	1 220 000,00	1 250 000,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	73 000,00	73 000,00	
64118	Autres indemnités	345 000,00	345 000,00	
64131	Rémunérations	684 000,00	698 000,00	
64138	Autres indemnités	40 000,00	50 000,00	
6417	Rémunérations des apprentis	17 000,00	23 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	375 000,00	378 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	428 000,00	425 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	65 000,00	
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 000,00	1 000,00	
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	1 000,00	1 500,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 000,00	
64731	Versées directement	16 000,00	10 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	6 000,00	
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	1 500,00	
6488	Autres charges	1 000,00	1 000,00	
014	Atténuations de produits	300 000,00	340 000,00	
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	10 000,00	30 000,00	
739221	FNGIR	80 000,00	80 000,00	
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	210 000,00	230 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	885 150,00	956 700,00	
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ..	450,00	450,00	
6531	Indemnités	115 000,00	115 000,00	
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	
6533	Cotisations de retraite	5 000,00	5 000,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	18 000,00	18 000,00	
6535	Formation	9 000,00	9 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	4 000,00	
6553	Service d'incendie	215 000,00	213 000,00	
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	30 000,00	30 000,00	
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	700,00	700,00	
6557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	200 000,00	250 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	9 500,00	7 050,00	
657348	Autres communes	14 500,00	0,00	
657362	CCAS	52 000,00	93 500,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	210 000,00	210 000,00	
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	6 619 320,00	6 832 500,00	
66	Charges financières (b)	100 000,00	68 400,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	98 400,00	65 000,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 600,00	3 400,00	
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque		0,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	20 000,00	13 500,00	
6713	Secours et dots	2 000,00	1 000,00	
6714	Bourses et prix	8 000,00	6 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 500,00	2 500,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	4 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	166 000,00	166 000,00	

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	166 000,00	166 000,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	416 947,00	351 569,71	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		7 322 267,00	7 431 969,71	
023	Virement à la section d'investissement	3 000 000,00	1 600 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	200 100,00	190 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	200 100,00	190 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 200 100,00	1 790 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 200 100,00	1 790 000,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 522 367,00	9 221 969,71	

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 221 969,71
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	1 800,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 600,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	200,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	10 000,00	10 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000,00	10 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	741 000,00	733 000,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 500,00	4 250,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 700,00	1 700,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	7 000,00	7 000,00	
70632	A caractère de loisirs	51 000,00	54 000,00	
7066	Redevances et droits des services à caractère social	130 000,00	110 000,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	500 000,00	490 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	1 500,00	4 500,00	
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	30 300,00	30 500,00	
70873	par les C.C.A.S	15 000,00	17 050,00	
70878	par d'autres redevables	1 000,00	14 000,00	
73	Impôts et taxes	4 872 800,00	4 981 250,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 216 800,00	4 307 000,00	
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	210 000,00	225 000,00	
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	7 000,00	8 500,00	
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	21 000,00	21 000,00	
7337	Droits de stationnement	12 000,00	0,00	
7343	Taxe sur les pylônes électriques	21 000,00	22 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	135 000,00	145 000,00	
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	250 000,00	252 750,00	
74	Dotations, subventions et participations	1 110 700,00	1 054 400,00	
7411	Dotations forfaitaire	714 000,00	680 000,00	
74718	Autres	20 500,00	8 000,00	
7473	Départements	1 900,00	1 900,00	
74748	Autres communes	30 000,00	30 000,00	
7478	Autres organismes	293 500,00	290 500,00	
748314	Dotations uniques compensations spécifiques taxe professionnelle	7 000,00	0,00	
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	3 800,00	4 000,00	
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	40 000,00	40 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	54 500,00	30 700,00	
752	Revenus des immeubles	49 000,00	26 700,00	
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	4 000,00	4 000,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 500,00	0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		6 789 000,00	6 809 350,00	
76	Produits financiers (b)	300,00	300,00	
761	Produits de participations	300,00	300,00	
77	Produits exceptionnels (c)	2 999,58	2 500,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 999,58	2 500,00	
7788	Produits exceptionnels divers		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 792 299,58	6 812 150,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 792 299,58	6 812 150,00	

COMMUNE DE CHEVREUSE - 78 - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 409 819,71
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 221 969,71

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	180 400,00	153 680,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	50 000,00	55 000,00	
2031	Frais d'études	28 000,00	43 000,00	
2033	Frais d'insertion	2 000,00	1 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	100 400,00	54 680,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	992 516,25	769 016,18	
2111	Terrains nus	190 000,00	10 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	150 172,13	168 600,00	
21311	Hôtel de ville	165 000,00	107 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	29 818,66	63 000,00	
21316	Équipements du cimetière	9 251,82	10 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	11 000,00	18 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	93 525,64	13 000,00	
2151	Réseaux de voirie	50 000,00	61 000,00	
2152	Installations de voirie	30 500,00	36 500,00	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	8 000,00	0,00	
21538	Autres réseaux	93 070,41	93 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 777,51	17 566,18	
21571	Matériel roulant - Voirie	26 000,00	26 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00	2 000,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	41 514,38	9 150,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers		1 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	28 081,50	47 000,00	
2184	Mobilier	21 000,00	66 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	33 804,20	20 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 029 123,69	1 076 000,00	
2313	Constructions	3 678 911,00	70 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	350 212,69	1 006 000,00	
Total des dépenses d'équipement		5 202 039,94	1 998 696,18	
16	Emprunts et dettes assimilées	355 000,00	365 000,00	
1641	Emprunts en euros	355 000,00	365 000,00	
166	Refinancement de dette		0,00	
27	Autres immobilisations financières		1 500,00	
275	Dépôts et cautionnements versés		1 500,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	70 298,06	88 082,13	
020	Dépenses imprévues (investissement)	70 298,06	88 082,13	
Total des dépenses financières		425 298,06	454 582,13	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		5 627 338,00	2 453 278,31	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 627 338,00	2 453 278,31	

COMMUNE DE CHEVREUSE - 78 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
		+	
RESTES A REALISER 2017 (11)		3 033 517,77	
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		1 340 113,63	
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		6 826 909,71	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	934 500,00	509 957,76	
1321	Etat et établissements nationaux	234 000,00	0,00	
1322	Régions	127 500,00	150 000,00	
1323	Départements	300 000,00	250 477,00	
1326	Autres établissements publics locaux	8 000,00	12 000,00	
1328	Autres	244 000,00	76 480,76	
1346	Participations pour voirie et réseaux	21 000,00	21 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00	
166	Refinancement de dette		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement		1 934 500,00	509 957,76	
10	Dotations, fonds divers et réserves	303 491,02	3 095 644,53	
10222	F.C.T.V.A.	141 000,00	121 820,55	
10226	Taxe d'aménagement	25 000,06	30 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	137 490,96	2 943 823,98	
27	Autres immobilisations financières		1 500,00	
275	Dépôts et cautionnements versés		1 500,00	
Total des recettes financières		303 491,02	3 097 144,53	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES		2 237 991,02	3 607 102,29	
021	Virement de la section de fonctionnement	3 000 000,00	1 600 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)/(7)/(8)	200 100,00	190 000,00	
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	2 239,00	2 236,91	
28031	Amortissements des frais d'études	8 704,00	6 386,56	
28033	Amortissement de frais d'insertion	3 045,00	864,00	
28051	Concessions et droits similaires	19 926,00	26 853,21	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 808,00	7 200,00	
281311	Hôtel de ville	1 345,00	1 345,00	
281312	Bâtiments scolaires	1 845,00	1 900,00	
28132	Immeubles de rapport	3 782,00	3 781,93	
28152	Installations de voirie	1 970,00	2 000,00	
281561	Matériel roulant	1 833,00	2 060,55	
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	681,00	2 759,63	
281571	Matériel roulant	16 681,00	15 207,86	
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 981,00	7 193,63	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	23 150,00	28 081,09	
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 810,00	2 504,49	
28182	Matériel de transport	10 630,00	5 418,84	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	32 470,00	24 168,27	
28184	Mobilier	5 200,00	7 520,39	
28188	Autres immobilisations corporelles	49 000,00	42 517,64	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 200 100,00	1 790 000,00	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		3 200 100,00	1 790 000,00	

COMMUNE DE CHEVREUSE - 78 - BUDGET PRINCIPAL		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	5 438 091,02	5 397 102,29	
			+
	RESTES A REALISER 2017 (10)		1 429 807,42
			+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
			=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		6 826 909,71

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	453 082,13	205 700,00	11 500,00	69 000,00	22 300,00	118 950,00	0,00	1 000,00	0,00	1 300 680,00	0,00	2 182 212,13
Equipements municipaux (2)		205 700,00	10 000,00	69 000,00	22 300,00	118 950,00	0,00	1 000,00	0,00	1 300 680,00	0,00	1 727 630,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	453 082,13											453 082,13
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	724 148,31	205 700,00	11 500,00	69 000,00	22 300,00	118 950,00	0,00	1 000,00	0,00	1 300 680,00	0,00	2 453 278,31
RAR N-1 et reports	2 122 592,11	993 030,76	2 800,80	9 865,30	9 012,96	8 524,80	0,00	1 015 927,91	0,00	211 876,76	0,00	4 373 631,40
Total cumulé dépenses d'investissement	2 846 740,42	1 198 730,76	14 300,80	78 865,30	31 312,96	127 474,80	0,00	1 016 927,91	0,00	1 512 556,76	0,00	6 826 909,71
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 885 644,53	317 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 300,00	0,00	187 657,76	0,00	5 397 102,29
RAR N-1 et reports	770 807,42	275 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 000,00	0,00	0,00	0,00	1 429 807,42
Total cumulé recettes d'investissement	5 656 451,95	592 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 300,00	0,00	187 657,76	0,00	6 826 909,71

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	3 180 769,71	1 379 950,00	431 000,00	1 285 350,00	199 050,00	566 000,00	124 000,00	700 300,00	250 100,00	1 103 450,00	2 000,00	9 221 969,71
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 180 769,71	1 379 950,00	431 000,00	1 285 350,00	199 050,00	566 000,00	124 000,00	700 300,00	250 100,00	1 103 450,00	2 000,00	9 221 969,71
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 736 750,00	56 300,00	0,00	401 900,00	8 700,00	242 000,00	0,00	350 000,00	1 000,00	12 000,00	3 500,00	6 812 150,00
RAR N-1 et reports	2 409 819,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 409 819,71
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 146 569,71	56 300,00	0,00	401 900,00	8 700,00	242 000,00	0,00	350 000,00	1 000,00	12 000,00	3 500,00	9 221 969,71

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		2 846 740,42	1 198 730,76	14 300,80	78 865,30	31 312,96	127 474,80	0,00	1 016 927,91	0,00	1 512 556,76	0,00	6 826 909,71
Dépenses réelles		2 846 740,42	1 198 730,76	14 300,80	78 865,30	31 312,96	127 474,80	0,00	1 016 927,91	0,00	1 512 556,76	0,00	6 826 909,71
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 340 113,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 340 113,63
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 340 113,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 340 113,63
020	Dépenses imprévues (investissement)	88 082,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 082,13
020	Dépenses imprévues (investissement)	88 082,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 082,13
16	Emprunts et dettes assimilées	1 135 807,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 135 807,42
1641	Emprunts en euros	365 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	365 000,00
166	Refinancement de dette	770 807,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	770 807,42
20	Immobilisations incorporelles	95 387,60	15 000,00	10 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	4 164,00	0,00	42 804,00	0,00	175 355,60
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	43 000,00
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
2051	Concessions et droits similaires	34 387,60	15 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 164,00	0,00	12 804,00	0,00	76 355,60
21	Immobilisations corporelles	187 349,64	123 603,84	2 800,80	78 865,30	24 688,96	119 474,80	0,00	1 000,00	0,00	273 041,65	0,00	810 824,99
2111	Terrains nus	14 349,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 349,64
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	104 524,80	0,00	0,00	0,00	71 600,00	0,00	177 124,80
21311	Hôtel de ville	107 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00
21312	Bâtiments scolaires	13 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 000,00
21316	Équipements du cimetière	0,00	12 903,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 903,84
21318	Autres bâtiments publics	0,00	15 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	8 541,65	0,00	21 541,65
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00	0,00	61 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 500,00	0,00	36 500,00
21538	Autres réseaux	0,00	36 700,00	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00	0,00	93 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 000,00	0,00	2 800,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	22 800,80
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 750,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00	0,00	9 150,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	32 000,00	0,00	24 865,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 865,30

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2184	Mobilier	45 000,00	4 000,00	0,00	0,00	10 000,00	6 200,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	66 200,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00	0,00	2 388,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 388,96
23	Immobilisations en cours	0,00	1 060 126,92	0,00	0,00	6 624,00	0,00	0,00	1 011 763,91	0,00	1 196 711,11	0,00	3 275 225,94
2313	Constructions	0,00	1 060 126,92	0,00	0,00	6 624,00	0,00	0,00	1 011 763,91	0,00	0,00	0,00	2 078 514,83
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 196 711,11	0,00	1 196 711,11
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
RECETTES													
Total recettes d'investissement		5 656 451,95	592 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 300,00	0,00	187 657,76	0,00	6 826 909,71
Recettes réelles		3 866 451,95	592 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 300,00	0,00	187 657,76	0,00	5 036 909,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 095 644,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 095 644,53
10222	F.C.T.V.A.	121 820,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 820,55
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 943 823,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 943 823,98
13	Subventions d'investissement	0,00	592 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 300,00	0,00	187 657,76	0,00	1 168 957,76
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	217 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	8 000,00	0,00	265 000,00
1323	Départements	0,00	317 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	133 077,00	0,00	550 477,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
1328	Autres	0,00	57 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 300,00	0,00	13 580,76	0,00	320 480,76
1346	Participations pour voirie et réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	770 807,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	770 807,42
166	Refinancement de dette	770 807,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	770 807,42
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
Recettes d'ordre		1 790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 790 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastr	2 236,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 236,91
28031	Amortissements des frais d'études	6 386,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 386,56
28033	Amortissement de frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28051	Concessions et droits similaires	26 853,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 853,21
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
281311	Hôtel de ville	1 345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345,00
281312	Bâtiments scolaires	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
28132	Immeubles de rapport	3 781,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 781,93
28152	Installations de voirie	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
281561	Matériel roulant	2 060,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 060,55
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 759,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 759,63
281571	Matériel roulant	15 207,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 207,86
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 193,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 193,63
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	28 081,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 081,09
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 504,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 504,49
28182	Matériel de transport	5 418,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 418,84
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 168,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 168,27
28184	Mobilier	7 520,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 520,39
28188	Autres immobilisations corporelles	42 517,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 517,64

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		3 180 769,71	1 379 950,00	431 000,00	1 285 350,00	199 050,00	566 000,00	124 000,00	700 300,00	250 100,00	1 103 450,00	2 000,00	9 221 969,71
Dépenses réelles		1 390 769,71	1 379 950,00	431 000,00	1 285 350,00	199 050,00	566 000,00	124 000,00	700 300,00	250 100,00	1 103 450,00	2 000,00	7 431 969,71
011	Charges à caractère général	100 850,00	489 450,00	42 950,00	519 150,00	78 050,00	295 500,00	10 000,00	34 300,00	100,00	495 450,00	2 000,00	2 067 800,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	0,00	0,00	188 500,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 500,00
60611	Eau et assainissement	0,00	3 300,00	300,00	15 100,00	1 500,00	23 900,00	0,00	2 000,00	100,00	2 500,00	300,00	49 000,00
60612	Énergie - Électricité	3 000,00	11 000,00	3 000,00	31 000,00	5 500,00	41 000,00	0,00	5 000,00	0,00	40 500,00	1 500,00	141 500,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	20 500,00	0,00	80 500,00	20 000,00	46 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 500,00
60622	Carburants	0,00	7 500,00	1 000,00	2 500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	0,00	12 000,00	0,00	24 500,00
60623	Alimentation	0,00	5 900,00	0,00	900,00	200,00	5 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	6 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	750,00	0,00	1 150,00	0,00	600,00	0,00	4 000,00	0,00	19 500,00	0,00	26 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	3 250,00	150,00	8 950,00	150,00	1 000,00	0,00	1 400,00	0,00	100,00	0,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	19 100,00	2 000,00	12 700,00	800,00	11 400,00	0,00	2 500,00	0,00	39 500,00	0,00	88 500,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	4 200,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	2 500,00	0,00	8 800,00
6064	Fournitures administratives	0,00	9 600,00	500,00	300,00	800,00	300,00	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00	12 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
6067	Fournitures scolaires	1 000,00	1 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	5 000,00	0,00	500,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	10 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 500,00	0,00	35 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	20 700,00	0,00	10 500,00	0,00	3 500,00	0,00	1 000,00	0,00	14 300,00	0,00	50 000,00
61521	Terrains	1 300,00	23 300,00	0,00	15 500,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	69 900,00	0,00	123 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	6 000,00	18 000,00	2 500,00	24 000,00	22 500,00	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 500,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 000,00	0,00	104 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
61524	Bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	2 000,00	1 500,00	3 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	8 000,00	0,00	16 500,00
61558	Autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	1 000,00	8 000,00	0,00	6 500,00	0,00	500,00	0,00	4 000,00	0,00	22 000,00
6156	Maintenance	13 300,00	52 700,00	4 100,00	14 000,00	4 000,00	4 500,00	0,00	1 000,00	0,00	55 400,00	0,00	149 000,00
6161	Assurance multirisques	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
617	Etudes et recherches	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	9 500,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	4 500,00	300,00	50,00	0,00	50,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	5 050,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	8 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 500,00	0,00	16 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6226	Honoraires	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
6228	Divers	10 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	12 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6237	Publications	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6238	Divers	2 500,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6256	Missions	0,00	350,00	200,00	100,00	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00	800,00
6257	Réceptions	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	8 700,00	2 200,00	7 200,00	1 200,00	2 700,00	500,00	1 300,00	0,00	3 500,00	200,00	27 500,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	7 000,00	12 500,00	0,00	0,00	100,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	3 000,00	0,00	45 500,00	0,00	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	50 500,00	2 000,00	15 500,00	4 000,00	20 000,00	500,00	2 000,00	0,00	9 500,00	0,00	105 000,00
63512	Taxes foncières	11 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6358	Autres droits	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	141 000,00	738 500,00	172 500,00	762 500,00	121 000,00	270 500,00	19 500,00	666 000,00	0,00	576 500,00	0,00	3 468 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	22 500,00	0,00	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
6331	Versement de transport	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
64111	Rémunération principale	10 500,00	300 000,00	92 000,00	253 000,00	57 000,00	36 000,00	7 500,00	174 000,00	0,00	320 000,00	0,00	1 250 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	22 000,00	6 000,00	15 000,00	3 500,00	2 500,00	500,00	11 500,00	0,00	12 000,00	0,00	73 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	133 000,00	30 000,00	41 500,00	19 500,00	9 000,00	7 000,00	35 000,00	0,00	70 000,00	0,00	345 000,00
64131	Rémunérations	0,00	24 500,00	0,00	204 000,00	8 000,00	145 000,00	0,00	284 000,00	0,00	32 500,00	0,00	698 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	49 500,00	13 500,00	106 000,00	12 000,00	51 000,00	1 500,00	93 500,00	0,00	51 000,00	0,00	378 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	13 000,00	84 000,00	31 000,00	93 000,00	21 000,00	21 000,00	3 000,00	68 000,00	0,00	91 000,00	0,00	425 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
64731	Versées directement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6488	Autres charges	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
739221	FNGIR	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommun	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	351 569,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 569,71

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	351 569,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 569,71
65	Autres charges de gestion courante	210 450,00	152 000,00	215 550,00	3 700,00	0,00	0,00	93 500,00	0,00	250 000,00	31 500,00	0,00	956 700,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels ...	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
6531	Indemnités	0,00	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
6532	Frais de mission	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6535	Formation	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	213 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	213 000,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6557	Contributions au titre de la politique de l'habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	2 550,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	7 050,00
657348	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 500,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
66	Charges financières	68 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 400,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	3 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
67	Charges exceptionnelles	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6714	Bourses et prix	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	166 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	166 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 000,00
Dépenses d'ordre		1 790 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 790 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménag et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 146 569,71	56 300,00	0,00	401 900,00	8 700,00	242 000,00	0,00	350 000,00	1 000,00	12 000,00	3 500,00	9 221 969,71
Recettes réelles		8 146 569,71	56 300,00	0,00	401 900,00	8 700,00	242 000,00	0,00	350 000,00	1 000,00	12 000,00	3 500,00	9 221 969,71
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 409 819,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 409 819,71
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 409 819,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 409 819,71
013	Atténuations de charges	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	14 700,00	43 300,00	0,00	350 000,00	7 000,00	207 000,00	0,00	110 000,00	1 000,00	0,00	0,00	733 000,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	4 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 250,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
70632	A caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	0,00	0,00	0,00	340 000,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Écoles	0,00	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
70873	par les C.C.A.S	0,00	4 050,00	0,00	10 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 050,00
70878	par d'autres redevables	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	14 000,00
73	Impôts et taxes	4 981 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 981 250,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	4 307 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 307 000,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
7337	Droits de stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	252 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	252 750,00
74	Dotations, subventions et participations	724 000,00	0,00	0,00	39 900,00	0,00	35 000,00	0,00	240 000,00	0,00	12 000,00	3 500,00	1 054 400,00
7411	Dotation forfaitaire	680 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	680 000,00
74718	Autres	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	240 000,00	0,00	12 000,00	3 500,00	290 500,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnell	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonciè	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	3 000,00	0,00	12 000,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 700,00
752	Revenus des immeubles	10 000,00	3 000,00	0,00	12 000,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 700,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
761	Produits de participations	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 662 904,93									
1641 Emprunts en euros (total)					6 662 904,93									
0071425	CAISSE D'EPARGNE ILE-de-FRANCE	30/08/2001		25/10/2001	247 729,65	F		5.32	5.48929		M	X	N	A-1
0136309/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	16/10/1998		01/01/2002	146 337,00	F		5.35	5.35		T	X	N	A-1
0142063/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	06/02/2001		01/01/2002	325 039,56	F		5.68	5.68		M	X	N	A-1
0142408/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	30/04/2001		01/01/2002	225 491,30	F		5.51	5.51		M	X	N	A-1
0105412	CAISSE D'EPARGNE ILE-de-FRANCE	05/11/2002		25/12/2002	300 000,00	F		4.89	5.01917		M	C	N	A-1
0197226/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	06/05/2002		01/07/2002	260 000,00	F		5.32	5.32		M	X	N	A-1
0113538/1	CAISSE D'EPARGNE ILE-de-FRANCE	13/02/2003		25/03/2003	325 000,00	F		4.32	4.41743		M	X	N	A-1
251 727 65 801	CRCA	05/08/2003		30/09/2003	255 000,00	F		4.11	4.11		M	X	N	A-1
0139869	CAISSE D'EPARGNE ILE-de-FRANCE	14/05/2004		25/07/2004	416 500,00	F		4.22	4.24693		T	C	N	A-1
022420401	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	02/02/2004		01/04/2004	456 000,00	F		4.33	4.45552		M	C	N	A-1
0158544	CAISSE D'EPARGNE ILE-de-FRANCE	27/01/2005		25/05/2005	780 000,00	F		3.73	3.83786		M	P	N	A-1
024809601	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	15/03/2006		01/06/2006	655 000,00	F		3.59	3.59		M	X	N	A-1
60188681379	CRCA	22/10/2007		30/12/2007	500 000,00	F		4.58	4.58		M	X	N	A-1
MON514211EUR/05	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	24/11/2016		01/03/2017	1 000 000,00	F		0.73	0.73		M	C	N	A-1
5515969	CAISSE D'EPARGNE IDF	25/02/2018		25/03/2018	770 807,42	F		0.88	0.88794		T	P	N	A-1
Total général					6 662 904,93									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 905 635,34					478 419,77	93 559,46	0,00	4 882,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 905 635,34					478 419,77	93 559,46	0,00	4 882,05
0071425	N	0,00		68 360,56	3,67	F		5,32	16 919,95	3 228,17	0,00	45,61
0136309/001	N	0,00		86 084,94	11,00	F		5,35	5 742,26	4 491,62	0,00	1 074,58
0142063/001	N	0,00		82 330,78	3,17	F		5,68	23 737,34	4 064,74	0,00	277,34
0142408/001	N	0,00		60 010,76	3,42	F		5,51	15 984,78	2 906,94	0,00	202,15
0105412	N	0,00		73 750,00	4,83	F		4,89	15 000,00	3 270,19	0,00	47,88
0197226/001	N	0,00		84 458,02	4,42	F		5,32	17 065,12	4 081,04	0,00	298,78
0113538/1	N	0,00		112 325,86	5,08	F		4,32	19 833,20	4 462,84	0,00	66,59
251 727 65 801	N	0,00		95 725,55	5,58	F		4,11	16 352,10	3 928,81	0,00	0,00
0139869	N	0,00		175 075,13	6,25	F		4,22	23 925,46	7 012,86	0,00	1 169,40
022420401	N	0,00		142 500,00	6,17	F		4,45552	22 800,00	5 717,76	0,00	0,00
0158544	N	0,00		354 942,49	7,25	F		3,73	42 885,82	12 511,10	0,00	194,00
024809601	N	0,00		333 349,40	8,33	F		3,59	34 546,72	11 402,48	0,00	893,92
60188681379	N	0,00		306 166,25	9,83	F		4,58	26 821,25	14 582,19	0,00	0,00
MON514211EUR/05	N	0,00		930 555,60	11,08	F		0,73	83 333,28	6 514,24	0,00	515,39
5515969	N	0,00		0,00	5,17	F		0,88794	113 472,49	5 384,48	0,00	96,41
Total général		0,00		2 905 635,34					478 419,77	93 559,46	0,00	4 882,05

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 905 635,34					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 1 524,00€			09/12/1996
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Agencements-Aménag.bâtiments	20	09/12/1996
Linéaire	Appareils de chauffage	20	09/12/1996
Linéaire	Appareils de laboratoire	10	09/12/1996
Linéaire	Appareils de levage-ascenseurs	30	09/12/1996
Linéaire	Camions-Véhicules industriels	8	09/12/1996
Linéaire	Coffre-fort	30	09/12/1996
Linéaire	Equipements de cuisine	15	09/12/1996
Linéaire	Equipements sportifs	15	09/12/1996
Linéaire	Logiciels	2	09/12/1996
Linéaire	Matériel de bureau électrique	10	09/12/1996
Linéaire	Matériel informatique	5	09/12/1996
Linéaire	Matériels classiques	10	09/12/1996
Linéaire	Mobilier	15	09/12/1996
Linéaire	Voitures	10	09/12/1996

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		453 082,13	453 082,13
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		365 000,00	365 000,00
1641	Emprunts en euros	365 000,00	365 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		88 082,13	88 082,13
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	88 082,13	88 082,13
020	Dépenses imprévues (investissement)	88 082,13	88 082,13

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	453 082,13	3 033 517,77	D001 1 340 113,63	4 826 713,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 943 320,55	III 1 943 320,55
Ressources propres externes de l'année (a)		153 320,55	153 320,55
10222	Dotations, fonds divers et réserves	121 820,55	121 820,55
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	30 000,00
275	Autres immobilisations financières	1 500,00	1 500,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 790 000,00	1 790 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	2 236,91	2 236,91
28031	Amortissements des frais d'études	6 386,56	6 386,56
28033	Amortissement de frais d'insertion	864,00	864,00
28051	Concessions et droits similaires	26 853,21	26 853,21
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 200,00	7 200,00
281311	Hôtel de ville	1 345,00	1 345,00
281312	Bâtiments scolaires	1 900,00	1 900,00
28132	Immeubles de rapport	3 781,93	3 781,93
28152	Installations de voirie	2 000,00	2 000,00
281561	Matériel roulant	2 060,55	2 060,55
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 759,63	2 759,63
281571	Matériel roulant	15 207,86	15 207,86
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 193,63	7 193,63
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	28 081,09	28 081,09
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	2 504,49	2 504,49
28182	Matériel de transport	5 418,84	5 418,84
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	24 168,27	24 168,27
28184	Mobilier	7 520,39	7 520,39
28188	Autres immobilisations corporelles	42 517,64	42 517,64
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 600 000,00	1 600 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 943 320,55	1 429 807,42	0,00	2 943 823,98	6 316 951,95

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 826 713,53
Ressources propres disponibles	IV 6 316 951,95
Solde	V = IV - II (6) + 1 490 238,42

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 155 338,53	1 352 810,91										61 953,07	166 334,08	
DOMAXIS	1991	X	Construction de 13 logements 60 rue de Paris	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	612 484,83	323 153,89	9,00	A	F	4,05	F	4,05				19 730,62	25 334,63	
DOMAXIS	1995	X	Construction de 16 logements 19 rue de Rambouillet	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	641 797,35	376 815,82	10,75	A	F	4,05	F	4,05				15 316,07	24 382,53	
DOMAXIS	1998	X	Construction de 11 logements 18-20 rue D. Leclerc	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	280 489,42	177 839,25	15,67	A	F	4,05	F	4,05				7 202,49	7 853,15	
DOMAXIS	1998	X	Construction de 9 logements 24 rue de Paris	CREDIT LOCAL DE FRANCE	381 427,44	29 526,07	0,25	A	F	5,53	F	5,53				1 632,65	29 526,07	
DOMAXIS	1999	X	Construction de 13 logements 18-20 rue D. Leclerc	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	60 979,61	37 405,35	15,67	A	F	3,55	F	3,55				1 327,89	1 722,76	
DOMAXIS	2000	X	Construction de 8 logements 18-20 rue Versailles	CAISSE D'EPARGNE ILE-de-FRANCE	505 604,88	40 040,28	0,25	A	F	4,59	F	4,59				1 837,84	40 040,28	
SOEMAC	2005	X	Construction de 48 logements La Croix St-Lubin	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	609 000,00	304 901,49	6,25	A	F	3,95	F	3,95				12 043,61	37 257,03	
OPIEVOY LES RESIDENCES	2006	X	acquisition-amélioration 4 rue de Dampierre	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	63 555,00	63 128,76	30,67	A	F	4,5	F	4,5				2 861,90	217,63	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					7 589 321,09	6 475 150,44										128 908,48	122 696,75	
DOMAXIS	1989	P	Construction de 9 logements 2 rue Lalande	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	438 729,22	191 411,51	7,75	A	F	4,8	F	4,05	A-1		7 752,17	17 145,82		
SOGEMAC	1996	P	Construction de 27 logements St-Lubin	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	1 117 450,53	638 453,80	11,00	A	R	4,8	R	2,05	A-1		13 088,30	39 419,66		
SOGEMAC	1998	X	Construction de 27 logements st-Lubin	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	249 307,20	139 334,91	11,00	A	F	3,55	F	3,55			4 946,39	8 982,64		
OPIEVOY LES RESIDENCES	2008	X	acquisition-améliorat. 2 logements 75 rue D.Leclerc	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	128 000,00	113 250,89	32,50	A	F	2,35	F	2,35			2 661,40	2 309,67		
OPIEVOY LES RESIDENCES	2008	X	acquisit.-améliorat. 2 logements 75 rue D. Leclerc	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	71 225,00	65 494,29	42,50	A	F	2,35	F	2,35			1 539,12	897,41		
OPIEVOY LES RESIDENCES	2008	X	acquisit.-améliorat. 3 logements 75 rue D.Leclerc	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	32 383,00	27 646,62	32,50	A	F	1,05	F	1,05			290,29	705,34		
OPIEVOY LES RESIDENCES	2008	X	acquisit.-améliorat. 3 logements 75 rue D.Leclerc	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	68 886,00	61 266,95	42,50	A	F	1,05	F	1,05			643,30	1 134,63		
OPIEVOY LES RESIDENCES	2011	X	construction de 32 logements rue Fabre d'Eglantine	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	707 386,69	675 744,48	43,33	A	F	2,6	F	2,6			17 569,36	6 182,76		
OPIEVOY LES RESIDENCES	2011	X	construction de 32 logements rue F.d'Eglantine	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	2 752 656,70	2 618 776,13	43,33	A	F	2,4	F	2,4			62 850,63	25 785,50		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPIEVOY LES RESIDENCES	2011	X	construction de 32 logements rue F. d'Eglantine	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	102 035,87	95 785,87	43,33	A	F	1,8	F	1,8				1 724,15	1 158,78	
OPIEVOY LES RESIDENCES	2011	X	construction de 32 logements rue F. d'Eglantine	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	365 298,88	329 835,27	33,33	A	F	1,6	F	1,6				5 277,36	6 451,18	
SNL PROLOGUES	2013	X	acquisition- de 3 logements 27 rue de versailles	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	70 000,00	64 030,33	35,67	A	F	0,8	F	0,8				512,24	1 541,84	
OPIEVOY LES RESIDENCES	2015	X	construction de 7 logements 2 rue de Dampierre	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	476 082,00	451 203,01	36,17	A	F	1,85	F	1,85				8 347,26	8 601,71	
OPIEVOY LES RESIDENCES	2015	X	construction de 7 logements 2 rue de Dampierre	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	47 777,00	45 977,12	46,17	A	F	1,85	F	1,85				850,58	622,29	
OPIEVOY LES RESIDENCES	2015	X	construction de 7 logements 2 rue de Dampierre	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	76 227,00	71 548,44	36,17	A	F	1,05	F	1,05				751,26	1 592,38	
OPIEVOY LES RESIDENCES	2015	X	construction de 7 logements 2 rue de Dampierre	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	10 454,00	9 968,82	46,17	A	F	1,05	F	1,05				104,67	165,14	
FRANCE HABITATION	2016	X	Construction 11 logements rue Charles Michels	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	167 641,00	167 641,00	49,92	A	F	0,55	F		A-1			0,00	0,00	
FRANCE HABITATION	2016	X	Construction 11 logements rue Charles Michels	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	113 925,00	113 925,00	48,92	A	F	1,86	F		A-1			0,00	0,00	
FRANCE HABITATION	2016	X	Construction 11 logements rue Charles Michels	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	152 896,00	152 896,00	38,92	A	F	1,86	F		A-1			0,00	0,00	
FRANCE HABITATION	2016	X	Construction 11 logements rue Charles Michels	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	337 215,00	337 215,00	48,92	A	F	1,35	F		A-1			0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE CHEVREUSE - 78 - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
FRANCE HABITATION	2016	X	Construction 11 logements rue Charles Michels	CAISSE DES DEPOTS-CONSIG NATIONS	103 745,00	103 745,00	38,92	A	F	1,35	F		A-1		0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					10 744 659,62	7 827 961,35									190 861,55	289 030,83		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

COMMUNE DE CHEVREUSE - 78 - BUDGET PRINCIPAL						BP 2018	
IV - ANNEXES						IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						C1	
GRADES OU EMPLOI (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Directeur général des services	A	1	0	1	1	0	1
SERVICES ADMINISTRATIFS (b)		18	0,08	18,08	7	1	9
Attaché Principal	A	2	0	2	1	0	1
Attaché	A	1	0	1	0	0	1
Rédacteur principal	B	1	0	1	0	0	0
Rédacteur	B	3	0	3	2	0	2
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	3	0	3	0	0	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif	C	6	0	6	2	1	3
Saisonniers estivaux	1er échelon C1	0	0,04	0,04	0	0	0
Vacataires distribution bulletin municipal	0,2 ou 0,3€ la pièce	0	0,04	0,04	0	0	0
POLICE (c)		7	0	7	4	0	4
Chef de Service de Police	B	2	0	2	1	0	1
Brigadier Chef Principal	C	2	0	2	0	0	0
Gardien	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif 2ème classe-surveillance voie publique	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 2ème classe-surveillance voie publique	C	1	0	1	1	0	1
SERVICES TECHNIQUES (d)		20	0,5	20,5	11	0	11
Ingénieur Principal	A	1	0	1	1	0	1
Technicien Principal	B	1	0	1	0	0	0
Technicien	B	1	0	1	1	0	1
Agent de Maîtrise Principal	C	0	0	0	0	0	0
Agent de Maîtrise	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3	0	3	1	0	1
Adjoint technique	C	12	0	12	6	0	6
Saisonniers estivaux	1er échelon C1	0	0,5	0,5	0	0	0
SERVICE DES SPORTS (e)		4	0	4	3	0	3
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal 2ème classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	3	0	3	2	0	2
BIBLIOTHEQUE (f)		4	0,37	4,37	2	0	2
Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Principal	B	1	0	1	1	0	1
Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	1	0	1	0	0	0
Assistant de Conservation du Patrimoine (vacation Prieuré)	B	0	0,29	0,29	0	0	0
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint du Patrimoine	C	1	0	1	0	0	0
Saisonniers estivaux	1er échelon C1	0	0,08	0,08	0	0	0

GRADES OU EMPLOI (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
SERVICES ENFANCE JEUNESSE PERISCOLAIRE (g)		4	12,6	16,6	1	10,7	12,7
Attaché	A	1	0	1	1	0	1
Animateur principal 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Animateur	B	1	0	1	0	0	0
Coordinateur Loisirs et Périscolaire (BAFD)	indice 362	1	0	1	0	1 (CDI)	1
Adjoint d'Animation (BAFA)	indice 335	0	8,75	8,75	0	6,85	6,85
Saisonnier Accueil de Loisirs (BAFA ou non diplômé)	indice 335/1er echelon	0	1,5	1,5	0	1,5	1,5
Vacataire aide aux devoirs	indice 559	0	0,1	0,1	0	0,1	0,1
Etudes surveillées et surveillance cour	19,50€ et 11,66€/h	0	1,5	1,5	0	1,5	1,5
Vacataire Temps d'Activité Périscolaire	25€/h	0	0,75	0,75	0	0,75	0,75
ECOLE MATERNELLES (h)		9	0	9	3	6	9
Agent Spécialisé Ecole Maternelle Principal 2ème classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique	C	4	0	4	1	3	4
Apprenti Petite Enfance	% smic/âge	3	0	3	0	3	3
RESTAURATION SCOLAIRE (i)		8	0	8	6	0,5	6,5
Agent Spécialisé Ecole Maternelle Principal 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	7	0	7	5	0,5	5,5
ENTRETIEN DES LOCAUX (j)		5	0,79	5,79	4	0	4
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	4	0,5	4,5	3	0	3
Vacataire cérémonies (serveur)	150% du smic/h	0	0,25	0,25	0	0	0
Saisonnier	1er échelon C1	0	0,04	0,04	0	0	0
CRECHES (k)		19	1,5	20,5	6,8	9,45	15,25
Médecin vacataire	35€ brut/h	0	0,05	0,05	0	0	0
Psychologue vacataire	17€ brut/h	0	0,05	0,05	0	0,05	0,05
Infirmière de classe supérieure	A	1	0	1	1	0	1
Educatrice de Jeunes Enfants	B	0	1	1	0,8	0	0,8
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	2	0,4	2,4	1	1,4	2,4
Assistantes Maternelles	smicx3/enfant et 130% smic indemnité entretien	12	0	12	0	7	7
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		99	15,84	114,84	48,8	27,65	77,45

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = effectifs physiques * quotité de travail * période d'activité dans l'année.

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspondant à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspondant à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année à 0,4 ETPT (0,8*6/12).

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.19 A1 - Présentation croisée par fonction

A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.28 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.30 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.31 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.32 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.33 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.34 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.38 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

REPUBLIQUE FRANCAISE

21780160400075

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE DE CHEVREUSE

POSTE COMPTABLE : le comptable assignataire de la commune de Chevreuse

SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE DE CHEVREUSE

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT

ANNEE 2018



I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS D'EXPLOITATION PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	494 156,14	186 300,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 307 856,14
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	494 156,14	494 156,14

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	367 000,00	505 311,33
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	43 033,44	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 95 277,89	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	505 311,33	505 311,33
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	999 467,47	999 467,47

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent.

En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	7 500,00	0,00	7 500,00		7 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00		1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		8 500,00	0,00	8 500,00		8 500,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 000,00		4 000,00
67	Charges exceptionnelles	110 000,00	0,00	110 000,00		110 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	5 736,91		4 656,14		4 656,14
Total des dépenses réelles d'exploitation		128 236,91	0,00	127 156,14		127 156,14
023	Virement à la section d'investissement (6)	860 000,00		257 000,00		257 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	95 000,00		110 000,00		110 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploit			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		955 000,00		367 000,00		367 000,00
TOTAL		1 083 236,91	0,00	494 156,14		494 156,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

494 156,14

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, m	160 000,00	0,00	170 000,00		170 000,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion des services		160 000,00	0,00	170 000,00		170 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		160 000,00	0,00	170 000,00		170 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	16 274,27		16 300,00		16 300,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploit			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		16 274,27		16 300,00		16 300,00
TOTAL		176 274,27	0,00	186 300,00		186 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

307 856,14

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

494 156,14

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)**

350 700,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	15 000,00		15 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 006 379,88	43 033,44	310 000,00		353 033,44
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		1 006 379,88	43 033,44	325 000,00		368 033,44
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	0,00	15 000,00		15 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	23 563,93		10 700,00		10 700,00
Total des dépenses financières		38 563,93	0,00	25 700,00		25 700,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 044 943,81	43 033,44	350 700,00		393 733,44
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	16 274,27		16 300,00		16 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		16 274,27		16 300,00		16 300,00
TOTAL		1 061 218,08	43 033,44	367 000,00		410 033,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

95 277,89

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

505 311,33

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	138 311,33		138 311,33
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	138 311,33		138 311,33
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	138 311,33		138 311,33
021	Virement de la section d'exploitation (4)	860 000,00		257 000,00		257 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	95 000,00		110 000,00		110 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		955 000,00		367 000,00		367 000,00
TOTAL		955 000,00	0,00	505 311,33		505 311,33

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

505 311,33

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

350 700,00

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 500,00		7 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00		1 000,00
66	Charges financières	4 000,00	0,00	4 000,00
67	Charges exceptionnelles	110 000,00	0,00	110 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	110 000,00	110 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	4 656,14		4 656,14
023	Virement à la section d'investissement		257 000,00	257 000,00
	Dépenses d'exploitation - Total	127 156,14	367 000,00	494 156,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	494 156,14
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	16 300,00	16 300,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	15 000,00	0,00	15 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	353 033,44	0,00	353 033,44
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	10 700,00		10 700,00
	Dépenses d'investissement - Total	393 733,44	16 300,00	410 033,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	95 277,89
---	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 311,33
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	170 000,00		170 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	16 300,00	16 300,00
Recettes d'exploitation - Total		170 000,00	16 300,00	186 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

307 856,14

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

494 156,14

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		110 000,00	110 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		257 000,00	257 000,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	367 000,00	367 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

138 311,33

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

505 311,33

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	7 500,00	7 500,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	2 500,00	2 500,00	
6064	Fournitures administratives	1 000,00	500,00	
6287	Remboursements de frais	4 000,00	4 500,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits (7)		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	1 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	1 000,00	1 000,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 500,00	8 500,00	
66	Charges financières (b)(8)	4 000,00	4 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	4 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	110 000,00	110 000,00	
672	Reversement de l'excédent à la collectivité de rattachement		0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	4 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	106 000,00	106 000,00	
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	5 736,91	4 656,14	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		128 236,91	127 156,14	
023	Virement à la section d'investissement	860 000,00	257 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	95 000,00	110 000,00	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	95 000,00	110 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		955 000,00	367 000,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation		0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		955 000,00	367 000,00	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 083 236,91	494 156,14	

+

RESTES A REALISER 2017 (13)	0,00
------------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	494 156,14
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandise	160 000,00	170 000,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	150 000,00	170 000,00	
7068	Autres prestations de services	10 000,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation		0,00	
75	Autres produits de gestion courante		0,00	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		160 000,00	170 000,00	
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		160 000,00	170 000,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	16 274,27	16 300,00	
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	16 274,27	16 300,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation (8)		0,00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		16 274,27	16 300,00	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		176 274,27	186 300,00	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	307 856,14
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	494 156,14
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		15 000,00	
2031	Frais d'études		15 000,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 006 379,88	310 000,00	
21532	Réseaux d'assainissement	1 006 379,88	310 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement		1 006 379,88	325 000,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	15 000,00	
1641	Emprunts en euros	15 000,00	15 000,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	23 563,93	10 700,00	
020	Dépenses imprévues (investissement)	23 563,93	10 700,00	
Total des dépenses financières		38 563,93	25 700,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 044 943,81	350 700,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	16 274,27	16 300,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur	16 274,27	16 300,00	
139111	Agence de l'eau	5 448,05	5 456,66	
13912	Régions	1 604,12	1 606,66	
13913	Départements	2 125,38	2 128,74	
13916	Autres établissements publics locaux	3 921,60	3 927,80	
13918	Autres	3 175,12	3 180,14	
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		16 274,27	16 300,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 061 218,08	367 000,00	

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	43 033,44
-----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	95 277,89
--	-----------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 311,33
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	
20	Immobilisations incorporelles		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
Total des recettes d'équipement			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves		138 311,33	
1064	Réserves réglementées		0,00	
1068	Autres réserves		138 311,33	
Total des recettes financières			138 311,33	
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL RECETTES REELLES			138 311,33	
021	Virement de la section d'exploitation	860 000,00	257 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	95 000,00	110 000,00	
28125	Terrains bâtis	52 000,00	53 000,00	
281532	Réseaux d'assainissement	43 000,00	57 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		955 000,00	367 000,00	
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		955 000,00	367 000,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		955 000,00	505 311,33	

+

RESTES A REALISER 2017 (9)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	505 311,33
--	------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE CHEVREUSE - 78 - BUDGET ASSAINISSEMENT	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu-riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					152 418,00									
1641 Emprunts en euros (total)					152 418,00									
040825	Agent Comptable de l'A.E.S.N.	02/02/2004		08/12/2005	14 800,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
03 2972 00	Agent Comptable de l'A.E.S.N.	31/07/2003		02/12/2006	27 034,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
06017900	Agent Comptable de l'A.E.S.N.	28/08/2007		18/07/2008	32 404,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
0601791/01	Agent Comptable de l'A.E.S.N.	23/12/2009		04/05/2010	51,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
0706111/01	Agent Comptable de l'A.E.S.N.	17/02/2009		17/02/2010	33 900,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
10345281/01	Agent Comptable de l'A.E.S.N.	13/06/2012		23/10/2013	44 229,00	F		0.0	0.0		A	X	N	A-1
Total général					152 418,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		63 116,99					10 472,19	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		63 116,99					10 472,19	0,00	0,00	0,00
040825	N	0,00		1 973,29	1,92	F	0,0	986,67	0,00	0,00	0,00	
03 2972 00	N	0,00		5 406,76	2,92	F	0,0	1 802,27	0,00	0,00	0,00	
06017900	N	0,00		10 801,32	4,50	F	0,0	2 160,26	0,00	0,00	0,00	
0601791/01	N	0,00		23,80	6,33	F	0,0	3,40	0,00	0,00	0,00	
0706111/01	N	0,00		15 425,82	6,08	F	0,0	2 570,99	0,00	0,00	0,00	
10345281/01	N	0,00		29 486,00	9,75	F	0,0	2 948,60	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		63 116,99				10 472,19	0,00	0,00	0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Réseaux	60	09/12/1996

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.12 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.13 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.15 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

p.16 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation

A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel titulaire

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Nombre de votants : 27

L'an deux mille dix-huit, le **jeudi 12 avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de Chevreuse, sous la présidence de Madame Anne HÉRY- LE PALLEC, Maire.

Étaient présents : Anne HÉRY- LE PALLEC - Bernard TEXIER - Catherine DALL'ALBA - Caroline VON EUW - Bruno GARLEJ - Pierre GODON - Philippe BAY - Laure ARNOULD - Jean-Philippe MONNATTE - Jérémy GIELDON - Sylvain LEMAITRE - Laurence BROT - Christel LEROUX - Patrick TRINQUIER - Marie-José BESSOU - Sébastien CATTANEO - Sarah FAUCONNIER - Didier LEBRUN - Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Béatrice COUDOUEL (procuration à Marie-José BESSOU) - Caroline FRICKER-CAUSSE (procuration à Laure ARNOULD) - Violette CONTE (procuration à Patrick TRINQUIER) - Éric DAGUENET (procuration à Bernard TEXIER) - Olivier CAGNOL (procuration à Bruno GARLEJ) - Jacqui GASNE (procuration à Sylvain LEMAITRE) - Sophie CHAMOUARD (procuration à Anne HÉRY - LE PALLEC) - Stéphane CHUBERRE - Laurence CLAUDE-LEROUX - Frédéric BORGES (Procuration à Sébastien CATTANEO).

Monsieur Sylvain LEMAITRE a été nommé Secrétaire de séance.

2018-16: ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE L'ASSAINISSEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu l'instruction M14 modifiée précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget et ses modifications ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 15 mars 2018 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires ;

Vu l'avis de la Commission Finances du 5 avril 2018 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité avec 2 abstentions (Sébastien CATTANEO, Frédéric BORGES),

Le Conseil Municipal,

- ADOPTE les sections ci-dessous, détaillées par chapitre, incluant les restes à réaliser dont il a été pris acte lors du vote de la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017 :



Section d'exploitation			Recettes		
Chap	Libellé	Proposition	Chap	Libellé	Proposition
011	Charges à caractère général	7 500.00	70	Produits de gestion courante	170 000.00
012	Autres charges de gestion courante	1 000.00	77	Produits exceptionnels	0.00
66	Charges financières	4 000.00	042	Opérations d'ordre entre sections	16 300.00
67	Charges exceptionnelles	110 000.00			
022	Dépenses imprévues	4 656.14			
023	Virement à la section d'investissement	257 000.00			
042	Opérations d'ordre entre sections	110 000.00	R002	Excédent reporté	307 856.14
	DEPENSES DE L'EXERCICE	494 156.14		RECETTES DE L'EXERCICE	494 156.14

Section d'investissement			Recettes		
Chap	Libellé	Proposition	Chap	Libellé	Proposition
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000.00	1068	Excédent d'exploitation capitalisé	138 311.33
20	Immobilisations incorporelles	15 000.00	13	Subventions d'investissement	0.00
21	Immobilisations corporelles RAR	43 033.44	16	Emprunts et dettes assimilées	0.00
	Immobilisations corporelles	310 000.00	021	Virement de la section d'exploitation	257 000.00
020	Dépenses imprévues	10 700.00	040	Opérations d'ordres entre sections	110 000.00
040	Opérations d'ordres entre sections	16 300.00			
D001	Déficit reporté	95 277.89			
	DEPENSES DE L'EXERCICE	505 311.33		RECETTES DE L'EXERCICE	505 311.33

Accusé de réception en préfecture
078 217801604 20180412-2018-16-DE
Date de télétransmission : 16/04/2018
Date de réception préfecture : 16/04/2018

- **ADOpte** dans son ensemble le budget primitif 2018 et ses annexes - budget assainissement de la commune de Chevreuse qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement 494 156,14€
- Section d'investissement 505 311,33€
- **TOTAL 999 467,47€**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Anne HÉRY- LE PALLEC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Nombre de votants : 27

L'an deux mille dix-huit, le **jeudi 12 avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de Chevreuse, sous la présidence de Madame Anne HÉRY- LE PALLEC, Maire.

Étaient présents : Anne HÉRY- LE PALLEC - Bernard TEXIER - Catherine DALL'ALBA - Caroline VON EUW - Bruno GARLEJ - Pierre GODON - Philippe BAY - Laure ARNOULD - Jean-Philippe MONNATTE - Jérémy GIELDON - Sylvain LEMAITRE - Laurence BROT - Christel LEROUX - Patrick TRINQUIER - Marie-José BESSOU - Sébastien CATTANEO - Sarah FAUCONNIER - Didier LEBRUN - Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Béatrice COUDOUEL (procuration à Marie-José BESSOU) - Caroline FRICKER-CAUSSE (procuration à Laure ARNOULD) - Violette CONTE (procuration à Patrick TRINQUIER) - Éric DAGUENET (procuration à Bernard TEXIER) - Olivier CAGNOL (procuration à Bruno GARLEJ) - Jacqui GASNE (procuration à Sylvain LEMAITRE) - Sophie CHAMOUARD (procuration à Anne HÉRY - LE PALLEC) - Stéphane CHUBERRE - Laurence CLAUDE-LEROUX - Frédéric BORGES (Procuration à Sébastien CATTANEO).

Monsieur Sylvain LEMAITRE a été nommé Secrétaire de séance.

2018-17: FIXATION DES TAUX DE FISCALITE LOCALE

Le conseil, après avoir entendu le rapport de Madame le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29, L 2331-1 et L2331-3 ;

Vu la loi de finances pour 2018 ;

Vu la notification des bases prévisionnelles pour l'année 2018 ;

Considérant les résultats de l'exercice 2017 ;

Considérant les résultats de clôture à la fin de l'exercice 2017 ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** ainsi qu'il suit, pour l'année 2018, le taux d'imposition des taxes directes locales :

	Taux 2017	Bases prévisionnelles 2018	Taux 2018	Produit attendu
Taxe d'habitation	18.39 %	15 259 000	18.39 %	2 806 130 €



Foncier Bâti	12.31 %	10 879 000	12.31 %	1 339 205 €
Foncier non bâti	71.15 %	57 200	71.15 %	40 698 €
CFE	18.61 %	1 017 000	18.61 %	189 264 €
Total				4 375 297 €

Accusé de réception en préfecture
078-217801604-20180412-2018-17-DE
Date de télétransmission : 16/04/2018
Date de réception préfecture : 16/04/2018

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Anne HÉRY- LE PALLEC



[Handwritten signature in blue ink]



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 6 avril 2018

Date d'affichage : 6 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 29 - Nombre de votants : 27

L'an deux mille dix-huit, le **jeudi 12 avril** à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique en Mairie de Chevreuse, sous la présidence de Madame Anne HÉRY- LE PALLEC, Maire.

Étaient présents : Anne HÉRY- LE PALLEC - Bernard TEXIER - Catherine DALL'ALBA - Caroline VON EUW - Bruno GARLEJ - Pierre GODON - Philippe BAY - Laure ARNOULD - Jean-Philippe MONNATTE - Jérémy GIELDON - Sylvain LEMAITRE - Laurence BROT - Christel LEROUX - Patrick TRINQUIER - Marie-José BESSOU - Sébastien CATTANEO - Sarah FAUCONNIER - Didier LEBRUN - Emmanuelle DELQUÉ-KOLIC formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents : Béatrice COUDOUEL (procuration à Marie-José BESSOU) - Caroline FRICKER-CAUSSE (procuration à Laure ARNOULD) - Violette CONTE (procuration à Patrick TRINQUIER) - Éric DAGUENET (procuration à Bernard TEXIER) - Olivier CAGNOL (procuration à Bruno GARLEJ) - Jacqui GASNE (procuration à Sylvain LEMAITRE) - Sophie CHAMOUARD (procuration à Anne HÉRY - LE PALLEC) - Stéphane CHUBERRE - Laurence CLAUDE-LEROUX - Frédéric BORGES (Procuration à Sébastien CATTANEO).

Monsieur Sylvain LEMAITRE a été nommé Secrétaire de séance.

2018-18: DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX AU SEIN DES COMMISSIONS THEMATIQUES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

Par délibération du 09 juin 2014 le conseil municipal avait procédé à la désignation de ses membres siégeant au sein des commissions thématiques de la CCHVC ainsi qu'indiqué dans le tableau reproduit ci-dessous :

intitulés des Commissions	présidence	membres
Aménagement de l'espace Schéma de Cohérence Territorial	Agathe Becker	Claude GENOT - Jérémy GIELDON - Anne HERY
Social	Evelyne Aubert	Catherine DALL'ALBA - Béatrice COUDOUEL - Pierre GODON
Internet très haut débit	Anne Héry-Le Pallec	TRINQUIER - Caroline VON EUW - Caroline CAUSSE
Coopération intercommunautaire et urbanisme	Anne Grignon	Claude GENOT - Anne HERY - Bruno GARLEJ
Transport	Jean-Pierre de Winter	Philippe BAY - Patrick TRINQUIER - Olivier CAGNOL
Développement économique	Jacques Fidelle	Claude GENOT - Caroline VON EUW - Catherine DALL'ALBA



Environnement, ordures ménagères, liaisons douces	Bernard Gueguen	Caroline BAY - Bernard EXIER
Finances	Jacques Pelletier	Anne HERY - Jean-Philippe MONNATTE - Patrick TRINQUIER
Communication	Frédéric Juhles	Claude GENOT - Catherine DALL'ALBA - Laurence BROT

Accusé de réception en préfecture
076217861004201804122008-18-DE
Date de réception : 16/04/2018
Date de réception préfecture : 16/04/2018

Le règlement intérieur de cet EPCI ayant été récemment remanié (délibération communautaire du 1^{er} mars 2018) ainsi que l'intitulé de ses commissions, il convient aujourd'hui d'actualiser ce tableau en désignant les Conseillers Municipaux, qu'ils soient élus communautaires ou non, souhaitant devenir membres des commissions thématiques de la CCHVC.

En effet, en application des dispositions de l'article L5211-40-1 du CGCT, « Lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre forme une commission dans les conditions prévues à l'article L. 2121-22, il peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de cet établissement selon des modalités qu'il détermine ».

Les Commissions thématiques de la CCHVC sont au nombre de 4 :

- Commission 1 : Développement économique - Tourisme
- Commission 2 : Mobilité - Transport - Liaisons douces
- Commission 3 : Haut débit - Numérique - Vidéo protection
- Commission 4 : Environnement - Urbanisme - Projet de Territoire - Schéma Mutualisation - OM - coopération intercommunautaire

L'article L2121-21 du CGCT dispose: « Le vote a lieu au scrutin public à la demande du quart des membres présents. Le registre des délibérations comporte le nom des votants et l'indication du sens de leur vote.

Il est voté au scrutin secret :

1° Soit lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ;

2° Soit lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation.

Dans ces derniers cas, si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire. »

Il convient désormais de compléter ce tableau en désignant les Conseillers Municipaux, qu'ils soient élus communautaires ou non, souhaitant devenir membres des commissions thématiques de la CCHVC.




Après en avoir délibéré par,

Accusé de réception en préfecture
078-217801604-20180412-2018-18-DE
Date de télétransmission : 16/04/2018
Date de réception préfecture : 16/04/2018

Le Conseil Municipal,

- **DESIGNE** les délégués communaux au sein des Commissions thématiques de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse suivant le tableau reproduit ci-dessous.

Intitulé des Commissions	Vice-présidence	Membres représentant Chevreuse
Haut débit, numérique et vidéo protection	Anne Héry - Le Pallec	Anne Héry - Le Pallec : 25 voix Catherine Dall'Alba : 24 voix Patrick Trinquier : 24 voix Sarah Fauconnier : 21 voix Frédéric Borges : 3 voix (non élu)
Développement économique et tourisme	Dominique Bavoil	Catherine Dall'Alba : 24 voix Caroline Von Euw : 25 voix Philippe Bay : 24 voix Didier Lebrun : 19 voix Sébastien Cattaneo : 3 voix (non élu)
Mobilité, transport et liaisons douces	Evelyne Aubert	Bernard Texier : 24 voix Philippe Bay : 25 voix Jean-Philippe Monnatte : 25 voix Emmanuelle Delqué-Kolic : 18 voix Laurence Claude-Leroux : 4 voix (non élue)
Environnement, Urbanisme, Projet de territoire, Schéma de mutualisation, Ordures ménagères	Anne Grignon	Seuls 4 candidats se présentent : Caroline Von Euw Pierre Godon Béatrice Coudouel Stéphane Chuberre

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Anne HÉRY- LE PALLEC



Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire
Hôtel de Ville - 5, rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse - ☎ 01.30.52.15.30
mairie@chevreuse.fr - www.chevreuse.fr

